

ensemb

Sno

Elections CNRACL Mesurons l'importance du vote!

Attention : C'est un vote par correspondance, ouvert du 20 novembre au 4 décembre. Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à partir de la fin du mois de novembre.

La CNRACL est la caisse de retraite des agents titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale et Hospitalière. Elle rassemble un peu plus d'un million de retraités et un peu plus de deux millions d'actifs.

Du 20 novembre au 4 décembre 2014, les agents titulaires et stagiaires, actifs et retraités, des services publics territoriaux et de santé sont appelés à voter.

Il faut voter au plus tôt, sans attendre la fin de l'échéance!

En effet, tout vote arrivant après le 4 décembre (matin !) ne sera pas comptabilisé.

MESURONS L'IMPORTANCE DU VOTE CGT

La CGT est la première organisation syndicale au sein du conseil d'administration, aussi bien pour les actifs que pour les retraités. Elle occupe à ce titre la première vice-présidence de ce conseil. Cela lui permet d'intervenir pour défendre au mieux les intérêts des retraités et futurs retraités, et notamment :

- Un bilan des réformes (Balladur en 1993, Fillon en 2003, 2008 et 2010, Ayrault en 2014) qui a permis à la CGT de mettre en évidence de nombreuses questions concrètes et a pointé les conséquences néfastes pour les salariés et retraités.
- La reconnaissance et le recensement des accidents de service. Ils doivent tous être recensés afin de les faire reconnaître.
- La défense et le respect de la catégorie active, que le gouvernement remet en cause, avec des arguments fallacieux.
- La transposition des dispositions sur la cessation anticipée d'activité pour les maladies liées à l'amiante dans le secteur public.

- De très nombreuses situations individuelles délicates pour lesquelles les interventions des administrateurs ont contribué à trouver des solutions plus favorables dans de nombreux cas.
- Le paiement des pensions à la date prévue (avant la fin de chaque mois).
- Le Fonds d'Action Sociale (aide santé, chauffage, équipement ménager, scolarité, déménagement, vacances, CESU, télé-assistance).
- Une subvention aux EPAD et maisons de santé publique employant un certain pourcentage de personnel titulaire de la fonction publique territoriale ou de santé.
- Des séjours pour seniors de plus de 80 ans, avec une prise en charge dès leur domicile.
- Des séjours et vacances pour retraités plus jeunes.



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Var 390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : <u>syndicatcgt@cgvar.fr</u>

Retrouvez-nous aussi sur <u>www.cgt-cgvar.fr</u>



Les administrateurs CGT sont les seuls à avoir systématiquement voté contre la baisse des plafonds de ressources et à demander leur revalorisation ainsi que l'augmentation des finances dédiées au F.A.S. (Fonds d'Action Sociale).

Notre liste est composée de militantes et de militants actifs et retraités issus de différentes régions, de secteurs professionnels divers, des catégories A, B, C de toutes les filières.

Ils portent nos revendications:

- ✓ Reconnaissance de la pénibilité et de la catégorie active ;
- ✓ Intégration des primes dans le traitement de base et le calcul de la pension de retraite ;
- ✓ Titularisation de tous les précaires ;
- Amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, et de prévention.

L'avenir

de nos retraites est un enjeu trop important pour se réfugier dans l'abstention ou le vote « inutile ».



- La succession des réformes régressives
- La suppression massive des emplois statutaires
- La privatisation et l'externalisation des services
- La précarité de l'emploi
- Le blocage du point d'indice
- La part grandissante des primes dans le traitement, non soumises à cotisations

assure le vote

POUR TOUTES CES RAISONS, DES LE 20 NOVEMBRE 2014, VOTEZ ET FAITES VOTER CGT